



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE
HAUTS-DE-FRANCE
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente
de la mission régionale
d'autorité environnementale
Hauts-de-France
à

Direction régionale de
l'environnement, de l'aménagement
et du logement
Unité départementale de l'Oise

Lille, le 22 octobre 2018

Objet : **Projet régularisation administrative des activités de l'entreprise Montupet sur la commune de Laigneville (60)**
Information sur un avis tacite de l'Autorité Environnementale

N° d'enregistrement Garance : n° 2018 - 2796

Monsieur,

L'autorité environnementale a été saisie le 9 août 2018 pour émettre un avis sur le projet en objet.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'a été expressément produit dans le délai de deux mois suivant la saisine.

Je vous informe de l'absence d'observations de l'autorité environnementale sur le projet. Le présent courrier pourra être joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site Internet de la MRAE Hauts-de-France.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée

La Présidente
de la mission régionale d'autorité environnementale
Hauts-de-France

Patricia Corrèze-Lénée

Copies : Préfecture de département de l'Oise